

## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait des décisions du Conseil communal du 20 avril 2021

**Au cours de sa séance du 20 avril 2021, le Conseil a notamment :**

### COMPTE 2020 MUNICIPALITE ET SERVICES INDUSTRIELS

- approuvé les comptes 2020 de la Municipalité et des services industriels ainsi que les commentaires 2020
- préavisé favorablement la reconduction du mandat de vérification des comptes à la Fiduciaire Dini & Chappot pour 4 ans, soit de 2021 à 2024

### COMMISSIONS COMMUNALES

- informé que la commission interne Santé et Sécurité au travail (SST) a été réunie et qu'elle est composée de :
  - o Mme Caroline Ançay-Roduit
  - o Mme Sandra Wuerzer
  - o M. Paul Bruchez
  - o M. Pierre-Jean Michellod
  - o M. Bernard Guex
  - o M. Cédric Vocat
  - o M. Raphaël Bender
- validé la nomination de Monsieur Mariusz Hap au sein de la Commission d'intégration

### TOURISME

- informé que les modifications du règlement des taxes de séjour et d'hébergement ont été homologuées par le conseil d'Etat

### CONSEIL GENERAL

- validé la nomination de Madame Sylvie Jakupi en remplacement de Monsieur Alain Léger au conseil général de Fully

### BÂTIMENTS

- validé la proposition de fleurir la Maison de commune

### AFFAIRES SOCIALES

- informé que la prochaine journée des Aînés aura lieu vendredi 23 avril 2021.

### CULTURE ET SPORTS

- validé la convention avec Urban Training

### CONSTRUCTIONS

- validé l'envoi de la directive concernant la gestion des eaux pluviales dans la zone à bâtir aux architectes ainsi que sa publication sur le site internet communal

- autorisé la demande suivante :

**Requérant :** 2020-138 Istogu Imer, Rte du Chavalard 56 – 1926 Fully  
**Objet :** rénovation d'un bâtiment existant avec changement d'affectation, isolation périphérique et toiture  
**Situation :** Châtaignier, Rue du Tilleul, Folio 6, Parcelle No 1394, zone hameau

#### **PATRIMOINE**

- autorisé le marché de la fête des mères en date du vendredi 7 mai 2021 de 16h00 à 21h00, sous réserve de la validation du plan de protection par la commission COVID.